



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION en date du 05 mai 2017

L'an deux mille dix-sept et le vendredi cinq mai de dix-huit heures à 18 heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis à la Chapelle sur Erdre, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statuée lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : **Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Gaëlle MALECOT, Michel HUCHET, Nelly RABOSSEAU et Éléonore KURTZ.** Est absente et excusée : Isabelle PÉROCHON (a donné son pouvoir à Nelly Rabosseau). Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer. Eddy POUPPEVILLE, le **directeur du centre**, est en arrêt maladie. Il est **représenté par Anne Cécile HUET** qui assiste à la séance. Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013. Mme Rabosseau Nelly remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration. Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation des derniers comptes rendus : CA du 18 mars 2017 et AG du 19 mars 2017
- Plan d'action 2017
- Définition du CA dans l'optique de ce qui a été travaillé pendant l'AG
- Vie associative : Organisation des weekends
- Réflexion autour de la gouvernance
- Organisation de travail dans l'attente du retour d'Eddy
- Camp chantier : aménagement du grenier
- Rencontre avec l'école Berlioz du 20 avril
- Election des membres du bureau
- Prochaines dates des CA et réunions de bureau
- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

1 – Approbation des comptes rendus :

• **CA du 18 mars 2017**

CONTRE 0 POUR 5 ABSTENTIONS 2

• **AG du 19 mars 2017**

CONTRE 0 POUR 5 ABSTENTIONS 2

Les comptes rendus sont à revoir dans la forme. Quant à la longueur deux pages maximum suffisent.

2 -Vie associative :

Organisation des week-ends

Le CA travaille avec l'équipe, à la mise en place d'un roulement de gardiennage sur le centre de la Rose des vents les week-ends, lorsque des groupes sont présents. Anne-Cécile et Nelly sont nommées responsable de l'organisation du gardiennage. Un appel aux membres actifs a déjà été fait. Afin de mobiliser plus de bénévoles, de faciliter le planning et d'officialiser le gardiennage, va être réalisé :

- un courrier explicatif sur les modalités et la souplesse des gardes (nombre de gardiens et fréquence des gardes)
- un doodle pour faciliter le planning des bénévoles
- un contrat de location à proposer à l'équipe en place et aux membres du CA
- des retours d'expériences des personnes réalisant les gardes

Camp chantier

Dates retenues : 1 et 2 juillet 2017

Objectif: rangement du grenier et formation des bénévoles pour l'accueil des groupes les we.

Responsables de ce pôle : Pierrick pour l'organisation, Michel pour la préparation en amont, Anne-Cécile ou un salarié pour l'animation de la formation.

3- Sécurité – travaux du centre :

- à la demande de l'électricien, au-dessus de chaque tableau incendie sera présent un cahier pour répertorier les mises en alarme
- des ferme-portes doivent être installés sur les portes des pièces où sont présents les tableaux de « sécurité-incendie »
- les alarmes du centre sont obsolètes. La sécurité va être changée ces prochaines années
- changement du compteur gaz positionné sur la rue (mardi 9 mai 2017)

4 - L'activité :

Place du CA

CA très présent sur la partie activité. Le contexte d'aujourd'hui le conduit à cela. Quand il le pourra il aimerait se dégager de l'activité pour reprendre son rôle.

L'équipe en place sur le centre

- motivée
- présente pour les enfants et les enseignants
- fatiguée physiquement car difficile de prendre leur repos dans cette réalité de travail. L'équipe travaille beaucoup puisqu'elle doit assumer ses tâches auxquelles s'ajoutent, dans la mesure du possible, celles du directeur absent.
- en difficulté pour anticiper car elle travaille sur un nouveau centre, avec de nouvelles animations mais aussi avec un nouvel environnement.
- contente du retour des enseignants, des enfants et des groupes (chorales, OPUS 15) venus sur le centre.
- points positifs mentionnés par ces personnes : nourriture, cadre, hébergement, animations, professionnalisme de l'inscription jusqu'à la fin du séjour
- bonne coordination de l'équipe
- la gestion de la structure leur prend du temps

Solutions pour aider l'équipe en place

Le CA choisit d'embaucher un animateur mer en CDD pour soulager l'équipe, assurer la sécurité des enfants et des salariés. Anne-Cécile se charge de contacter le RAZAY et l'UNAT pour trouver un animateur déjà formé. Teddy est maintenu en poste, tout en essayant de le former à l'animation. Pas de réponse concernant l'avenir professionnel d'Aurélien et Pierre.

Le remplissage du centre

- Séjours d'été : remplissage faible. Inscriptions provenant de l'ASPA ou l'UFCV
- Classes de mer : bon remplissage jusqu'à fin octobre
- Camps : très peu d'inscriptions.

Besoins

- Informer les membres actifs et les solliciter pour faire de la pub
- Faire de la pub sur les réseaux sociaux et lors du festival mer et nature le week-end du 12 et 13 Mai 2017

La situation aujourd'hui

Financièrement : après examen des comptes, il résulte que L'ASPA est dans l'impossibilité de recruter un second directeur.

Légalement : impossibilité d'avoir des contacts avec Eddy

La situation est préoccupante. Lors de la dernière AG, a été voté qu'il y ait un directeur sur site.

Que dit le juriste consulté ?

- convoquer Eddy à un entretien lorsqu'il reprendra
- lui faire part de nos souhaits
- lui demander de revenir à son contrat de travail initial

5 – la gouvernance :

Le Constat

Comme évoqué lors des AG du 11 février et du 18 mars 2017 l'association est en danger. Financièrement l'ASPA a une viabilité de 12 à 14 mois.

Eddy, sur lequel repose la responsabilité du développement de l'activité pour l'année prochaine et donc des potentialités financières futures, mission qui ne peut pas être supportée par l'équipe en place déjà débordée, est en arrêt prolongé.

L'absence d'un directeur met l'association en difficulté et en danger sur le plan financier, puisqu'à ce jour, aucune action prospective, aucune rencontre n'a été réalisée, voire programmée, alors que c'est habituellement en cette période qu'elle se doit d'être réalisée pour pouvoir en recueillir les fruits l'année prochaine.

Si l'objectif est de sauver l'association et ainsi préserver les emplois des salariés, il devient urgent pour l'association de pouvoir se reposer sur un directeur du centre sur site.

Les scénarios possibles juridiquement

Scénario 1 :

Eddy prend contact dans un mois maximum pour échanger sur les conditions de son retour.

Pourquoi un mois : au-delà de ce délai, outre que nos finances ne pourront pas nous accorder plus de sursis, il deviendrait, également impossible à L'ASPA de rendre opérationnel, en temps utile, tout remplaçant.

De plus, l'association n'aura pas le temps d'envisager une organisation professionnelle viable telle qu'elle a été présentée et votée en AG.

Scénario 2 : si Eddy voyait son arrêt perdurer au-delà d'un mois, cette absence deviendrait, pour les raisons développées en AG et reprises ci-dessus, alors dommageable pour l'avenir de l'association.

Dans ce contexte, la loi nous autoriserait à envisager la rupture du contrat de travail d'Eddy.

Il est rappelé que le souhait premier est une rencontre, un échange, ou toute reprise de communication, qui, jusqu'à ce jour, se sont révélés impossibles avec le directeur depuis le début de son absence.

Si l'ASPA se trouvait contrainte à mettre en œuvre une éventuelle procédure de licenciement, dans ce cas, le CA donne tout pouvoir au président pour gérer une telle procédure

6 - Election des membres du bureau :

Président : Pierrick

Contre : 1 abstention : 1 pour : 5

Trésorier : Michel

Contre : 0 abstention : 1 pour : 6

Sécrétaire : Gaëlle

Contre : 0 abstentions : 2 pour : 5

Président adjoint : Denis

Contre : 0 abstentions : 2 pour : 5

Trésorière adjointe : Eléonore

Contre : 0 abstention : 1 pour : 6

Secrétaire adjointe : Isabelle

Contre : 0 abstentions : 4 pour : 3

7- dates :

CA : 1 -07- 2017 à 9h30 Piriac - 8 -09- 2017 à 18h30 La Chapelle - 21- 10- 2017 à 9h30 Piriac

Ce compte-rendu est envoyé aux membres actifs pour les informer de la situation. Le CA demande aux membres de formuler leurs observations par retour écrit. Si vous avez besoin de précision, n'hésitez pas à contacter un membre du CA. En parallèle Michel rencontre les salariés pour les informer de la situation et échanger avec eux.

Signature du Président Signature de la secrétaire



Nelly Rabosseau

Mails des membres du CA : m-huchet@orange.fr, leanlo@free.fr,

rabosseau.nelly@yahoo.fr, denis@moinetfils.fr, kurtzeleonore@yahoo.fr,
gmalecot@laposte.net, isabelle.perochon@free.fr

